Des reliefs de banquet dans la villa d'Estavayer-le-Gibloux?

Autor(en): **Mouquin, Elsa / Martin Pruvot, Chantal / Reynaud Savioz, Nicole / Sylvestre, Richard**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie**

Band (Jahr): **21 (2019)**

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-869223

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Elsa Mouquin
Chantal Martin Pruvot
Nicole Reynaud Savioz
Richard Sylvestre

avec la collaboration de
Dominique Bugnon

Des reliefs de banquet dans la villa d'Estavayer-le-Gibloux?

Des fouilles réalisées au début des années 2000 à Estavayer-le-Gibloux, au lieu dit «Pré de la Cure», ont révélé les vestiges d'un établissement romain. Parmi eux, une fosse qui renfermait un matériel intéressant a retenu l'attention des chercheurs.

Ausgrabungen, die anfangs der 2000er-Jahre in der Flur «Pré de la Cure» in Estavayer-le-Gibloux stattgefunden haben, brachten die Überreste einer römerzeitlichen Ansiedlung zutage. Zu den Befunden zählt eine Grube, die aufgrund ihres interessanten Inhalts die Aufmerksamkeit der Forscher auf sich zog.

Le village d'Estavayer-le-Gibloux, situé au sud-ouest du district de la Sarine, a connu dès les années 2000 de régulières interventions archéologiques. Ces investigations ont mené à la découverte non seulement des thermes d'une villa romaine, mais également d'une zone cultuelle comprenant un édifice religieux *(fanum)* associé à un bâtiment secondaire[1].

À l'est de la zone thermale, une grande fosse (ST 103), explorée en 2003, a livré un matériel suffisamment bien conservé et pertinent pour retenir l'attention (fig. 1). La présence de quelques objets peu fréquents a justifié de relancer l'étude de cette structure et de son comblement, non exploités jusqu'alors[2]. Si cette fosse a servi de dépotoir, le mobilier qu'elle a livré révèle également une autre facette de la vie des habitants.

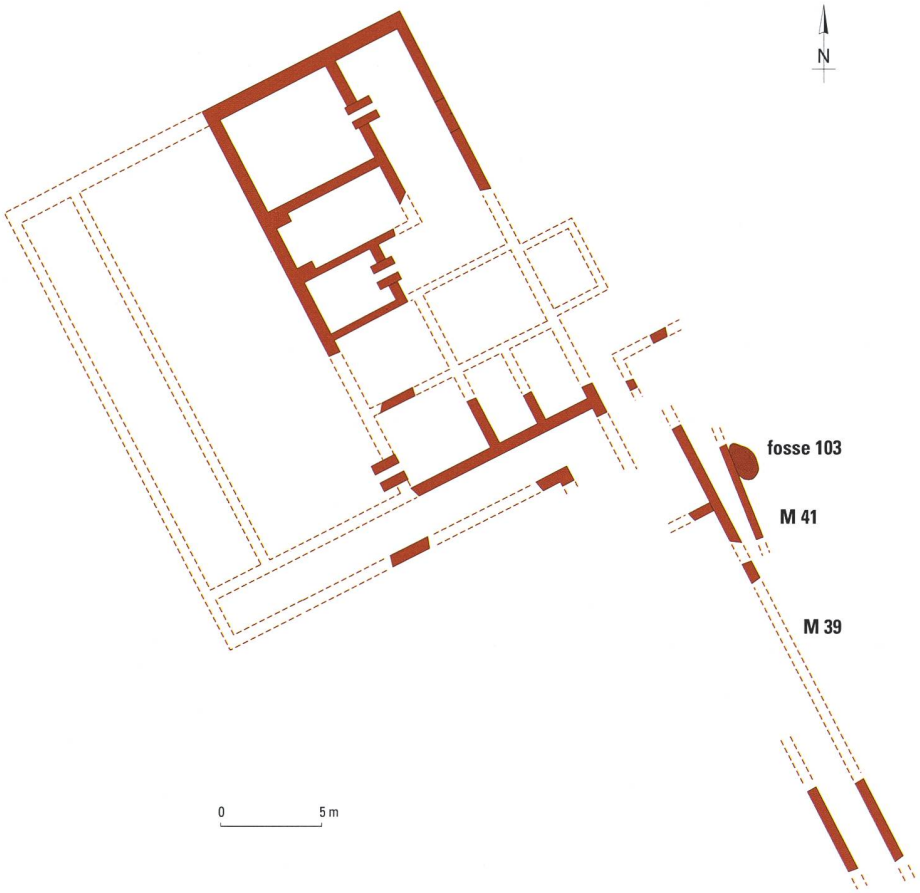

Fig. 1 Plan des découvertes

Les données archéologiques

La fosse 103 se situe le long d'un mur (M 41) décentré par rapport aux vestiges de l'édifice thermal et du portique (M 39) qui, lui, semble se développer vers le sud (fig. 2). La chronologie du mur 41 par rapport au balnéaire reste incertaine, d'autant que peu de marqueurs chronologiques ont été prélevés dans les bains. Le mobilier mis au jour dans la fosse fournit une datation au dernier quart du IIe siècle, avec un *terminus post quem* autour des années 170/180 apr. J.-C. La fosse est donc contemporaine de la construction du bâtiment thermal, placée également dans le dernier quart du IIe siècle[3]. Quant au mur 41, le long duquel la fosse est implantée, il constitue certainement les traces d'une première construction.

La fosse, ovale, mesure 1 x 0,6 m au sommet, pour se réduire à 0,65 x 0,4 m au niveau de son fond, plat. Ses parois sont verticales à légèrement évasées et sont conservées sur un peu plus de 0,5 m.

La fosse était scellée par une couche de démolition et comblée par un limon argileux brun clair, légèrement charbonneux, contenant de nombreux fragments de tuiles, galets, éclats de pierre, nodules de mortier et de calcaire. Elle

1 Coordonnées: 2 568 370 / 1 174 690 / 695 m. Vauthey/Garnerie-Peyrollaz 2004; J. Monnier – P.-A. Vauthey, «Archéologie fribourgeoise: déclinaisons gallo-romaines», *as.* 29.1, 2006, 16-23.

2 Les données archéologiques (responsable de la fouille: P.-A. Vauthey) ainsi que les mobiliers céramique et métallique ont été repris par E. Mouquin; les *graffiti* ont été étudiés par R. Sylvestre, le verre par Ch. Martin Pruvot et la faune par N. Reynaud Savioz, que nous remercions pour cette collaboration. Nous remercions également J. Monnier pour ses conseils.

3 Vauthey/Garnerie-Peyrollaz 2004, 182.

Fig. 2 La fosse 103 lors de son dégagement

a en outre livré des tessons de céramique, des fragments de verre, des ossements et un objet en alliage cuivreux.

La céramique

La céramique est représentée par 31 individus (176 fragments)[4], parmi lesquels on dénombre sept formes archéologiques complètes (annexe 1)[5].

Les sigillées proviennent exclusivement de Gaule du Centre (cat. 1-3) et de Gaule de l'Est (cat. 4-7). La coupe Walt. 79 (cat. 1; fig. 3, en bas à gauche), issue des ateliers de Gaule centrale, porte une estampille (IV[...]M), attribuable selon toute vraisemblance au potier *Iustus*[6], qui a officié à Lezoux et Vichy dans les années 160-200 apr. J.-C. Seuls son pied, peut-être coupé volontairement pour une utilisation comme patère, et une petite partie de son bord sont manquants. La plupart des formes identifiées dans la fosse sont relativement fréquentes, à l'exception de la coupe à piédestal Drag. 50 (cat. 3) et de la coupe Drag. 34 (cat. 2; voir fig. 3, en haut à gauche). Cette dernière, munie d'anses à poucier plaqué, imite la vaisselle métallique, à l'instar du plat en verre découvert également dans la fosse[7]. Produite à Lezoux dans la seconde moitié du IIe siècle et au début du IIIe, cette coupe ne trouve à notre connaissance aucun parallèle en Suisse occidentale. Une autre coupe (cat. 7; voir fig. 3, en haut à droite) constitue, quant à elle, une variante du type Drag. 42.

Enfin, l'une des coupes (cat. 5; voir fig. 3, en bas à droite), un Drag. 40, présente une trace circulaire sur le fond, qui correspond à la marque laissée par le pied d'une autre coupe lors de l'empilement des vases pour la cuisson, ainsi qu'une imperfection: lorsqu'elles ont été séparées, le pied de la coupe supérieure a en effet perdu un peu de matière, qui est restée collée sur le fond de la coupe inférieure.

Les céramiques à revêtement argileux réunissent des formes caractéristiques de la fin du Ier siècle et du début du IIe siècle, à la surface mate, tels le gobelet AV 89 (cat. 8) ou le pot AV 78 (cat. 9), et des récipients à revêtement luisant à métallescent, plus fréquents dès le milieu ou la fin du IIe siècle (cat. 10 à 14). Le bol AV 159 (cat. 10), attesté dès le milieu du IIe siècle, se retrouve fréquemment dans des ensembles de la fin du IIe ou du début du IIIe siècle, comme à Yverdon-les-Bains VD, Gals BE ou Studen BE[8].

Au moins trois plats à engobe interne (cat. 15 à 17) ainsi qu'une bouteille en céramique peinte (cat. 18) et plusieurs récipients à revêtement micacé (cat. 19 et 20), usuels au IIe siècle, sont de fabrication locale.

Les cruches sont attestées dans des qualités diverses: à revêtement micacé (cat. 21), à pâte claire (cat. 22) ou à revêtement argileux (non illustré), tandis qu'une amphore de Bétique n'est connue que par plusieurs grands fragments de panses.

Le mortier cat. 23, presque entier, est partiellement déformé (fig. 4). Le diamètre n'est pas régulier et une partie du bord s'est légèrement affaissée. En l'absence de trace secondaire qui pourrait l'expliquer (coup ou feu), cette déformation est vraisemblablement imputable à une malencontreuse manipulation du potier, après le tournage de la pièce[9]. Notons en outre que la face interne du fond ne comporte aucune particule abrasive, alors que les parois et la face externe du fond en sont pourvues. Avec la coupe Drag. 40, ce mortier constitue donc la seconde pièce de la fosse à présenter des défauts. Des imperfections ont également pu être observées sur certains récipients découverts

4 Le nombre minimum d'individus (NMI) a été pondéré par catégorie, mais également par forme, compte tenu du petit nombre de récipients mis au jour. Les individus pondérés sont signalés entre parenthèses dans le tableau de l'annexe 1.

5 Ce chapitre se base sur la détermination de D. Bugnon et sur sa première étude, présentée dans un poster au colloque de la SFECAG à Nyon en 2015 (données conservées au SAEF, Bugnon 2015). La céramique a en outre fait l'objet d'un séminaire pratique à l'Université de Berne, sous la direction de S. Martin-Kilcher.

6 B. R. Hartley – B. M. Dickinson, *Names on Terra Sigillata. An Index of Makers' Stamps and Signatures on Gallo-Roman Terra Sigillata (Samian Ware), volume 4 (F to Klumi)* (*Bulletin of the Institute of Classical Studies* suppl. 102-04), London 2009, 389-392.

7 Voir *infra*, 117-118 et cat. 25.

8 M.-A. Haldimann, «De Dioclétien à Constantin: aux origines du *castrum* d'Yverdon-les-Bains», *in:* L. Steiner – F. Menna, *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IVe-VIIe siècle ap. J.-C.)* (*CAR* 76), Lausanne 2000, 51, fig. 293.26; Koch 2011, 123, Taf. 14.20; Zwahlen 2007, 186, Taf. 4.1-4.

9 Communication orale de P. Tornare, céramiste à Cerniat.

dans des fosses similaires, notamment à Morat FR ou Avenches VD: à Morat, il s'agit de déformations ou de coulures, à Avenches, d'anses mal découpées[10]. Ces pièces, probablement acquises à prix réduit à cause de leur qualité moindre, étaient peut-être destinées à un usage de courte durée, voire unique, comme le suggère la bonne conservation de ces récipients presque entiers.

La céramique commune est représentée par un bol à marli AV 209 (cat. 24) ainsi que par plusieurs récipients attestés par des panses uniquement, dont un amphorisque.

Les récipients en céramique sigillée, avec le Drag. 34 de Gaule centrale et les productions de Gaule orientale, associés aux céramiques à revêtement argileux métallescent, fournissent, nous l'avons signalé, un *terminus post quem* vers 170/180 apr. J.-C. L'absence de formes typiques du début du IIIe siècle, comme les gobelets à haut col ou les mortiers rhétiques en céramique à revêtement argileux, suggère une datation dans le courant du dernier quart du IIe siècle pour la fermeture de cet ensemble; le fragment de récipient en verre déterminé s'insère dans cette même fourchette chronologique. On gardera cependant à l'esprit que le mobilier céramique de la fosse ne constitue qu'un maigre corpus.

Les récipients mis au jour dans la fosse sont pour la plupart très fragmentés, parfois attestés par un seul tesson, de petite taille, comme souvent dans les ensembles détritiques. Quelques individus sortent cependant du lot: la coupe Walt. 79, la coupe Drag. 42 var., le tonnelet AV 10 et le mortier proche du type AV 375 sont pratiquement entiers, tandis que les coupes Drag. 34 et Drag. 40, l'assiette Drag. 18/31 et le bol AV 159, presque tous au profil complet, sont conservés à moitié environ.

Les céramiques identifiées sont dominées par les récipients liés à la consommation et au service (fig. 5), à savoir les assiettes, le bol AV 159, la bouteille, les coupes, les cruches, les gobelets, le tonnelet AV 10 et l'écuelle. Les plats/écuelles AV 282/283 posent des problèmes d'interprétation. Si ces *patinae* sont généralement incluses à la batterie de cuisine, l'absence de traces de feu sur les exemplaires de la fosse suggère de

Fig. 3 Coupes en céramique sigillée (cat. 2, 3, 5 et 7)

Fig. 4 Mortier à pâte claire (cat. 23)

les associer plutôt aux récipients de consommation[11]. La préparation et la cuisson, associées au stockage et au transport, réunissent près d'un tiers des individus. Les pots et bols comptabilisés sous les fonctions culinaires portent des traces de feu. Une comparaison avec le matériel issu du complexe thermal voisin, guère plus fourni (37 individus), révèle des proportions fort similaires, tant au niveau des fonctions que des catégories de céramique. De plus, aussi bien dans la fosse que dans le reste du bâtiment, les récipients destinés à la boisson et ceux réservés à la nourriture sont relativement équivalents

10 Mouquin 2012; Amoroso 2013.

11 Cette hypothèse est notamment proposée par M.-F. Meylan Krause à propos des plats à cuire d'Avenches: M.-F. Meylan Krause, «La céramique culinaire d'*Aventicum*. Influences romaines, traditions celtiques et innovations gallo-romaines», *BPA* 44, 2002, 127.

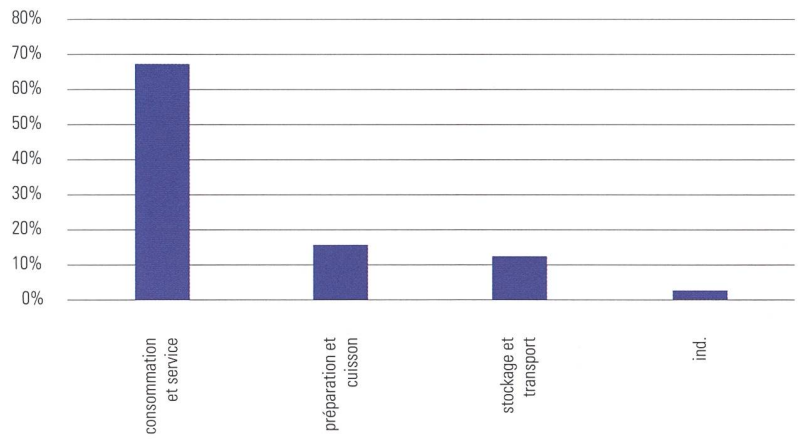

Fig. 5 Catégories fonctionnelles du mobilier céramique en % NMI

en nombre. Cependant, si les catégories fonctionnelles sont quantitativement assez similaires dans les deux contextes, les formes identifiées divergent: on observe, en proportions, davantage de coupes et de plats dans la fosse et plus de bols dans le reste de la *pars urbana*. Quant aux gobelets, ils sont attestés dans les deux ensembles, dans des quantités proches.

À Avenches, les fosses du palais de Derrière la Tour ont livré des proportions de catégories fonctionnelles proches de celles de la fosse d'Estavayer-le-Gibloux, avec un pourcentage légèrement inférieur de récipients liés à la consommation et au service (une moyenne de 63,5 %)[12]. Une comparaison avec des ensembles issus d'autres habitats montre cependant qu'il s'agit de pourcentages habituels dans des contextes domestiques[13] et que cela ne permet pas de conclure à une fonction spécifique.

Les *graffiti*

Les fouilles réalisées sur la zone de la villa ont mis au jour neuf *graffiti*, dont six qui appartiennent au mobilier de la fosse 103.

L'étude de ce corpus bénéficie des résultats obtenus dans d'autres travaux effectués sur le territoire de la Suisse gallo-romaine, comme à Augst BL, Avenches, Biberist SO, Cham ZG, Coire GR, Lausanne VD, Martigny VS, Nyon VD et Orbe VD[14]. L'ensemble épigraphique est composé d'un seul *graffito* lisible, les cinq autres inscriptions étant trop fragmentaires ou incertaines. Seul le *graffito* bien lisible est présenté ici (fig. 6): CRU/PCL[15], cruche. Majuscule cursive latine, sur la panse, visible, endroit, après cuisson. ELG-PC 2003/103-045.

a) A+A[---] ou A++A[---]
b) [---]++G++NA+[---] ou
[---]++G+++NA+[---] / illisible

Le récipient présente une inscription conservée sur deux fragments. L'ordre des deux parties épigraphiques est indéterminé. L'usure de la surface rend l'identification des lettres difficile. Certains tracés sont effacés ou se distinguent à peine. L'état général des deux fragments inscrits rend les lectures hypothétiques et les restitutions possibles nombreuses. On reconnaît peut-être deux anthroponymes ou un nom et un terme lié au support ou au contenu[16].

Le premier tesson porte le début d'une inscription fragmentaire ou abrégée. Trois ou quatre lettres sont identifiées: ACA, AGA, ACIA ou AGIA. Le tracé de l'hypothétique I et les deux A sont partiellement effacés. Un redoublement du C ou du G, omis volontairement, est une hypothèse vraisemblable. La restitution d'une forme verbale, d'une indication sur la nature du contenu de la cruche ou d'une sentence en relation avec la consommation de boisson n'est pas exclue[17], mais la lecture d'un nom est plus probable. Dans ce cas, les hypothèses sont nombreuses: ce pourrait être un anthroponyme féminin comme *Acca* (HIS 5), *Ac(c)ia* (HIS 3, ITA 3) et *Agia*, des *tria nomina* abrégés par les initiales *A(ulus) C(-) A(-)* ou *A(ulus) G(-) A(-)*, ou encore le début d'une cinquantaine de noms au demeurant assez rares dans l'Empire romain, comme *Acaunissa* (1/1), *Accaten* (0/1), *Acialicus*, *Acianus*, *Accianus*, *Agatheporis* (1/1), *Agathillus* (1/1), *Agathinus* (1/1), *Agathobius* (1/1) et *Agganaicus*[18].

Le second fragment contient deux registres inscrits. Seule la première ligne permet de restituer au moins un mot, tandis que la seconde ne comporte aucune lettre déterminée. Le premier caractère a pratiquement disparu et son identification n'est pas assurée. On distingue ensuite une haste relativement verticale et fragmentaire en bas. Les lettres G, N, A sont certaines. L'espace inscrit entre le G et le N révèle deux hastes parallèles suivies d'un tracé arrondi et ouvert à droite. On identifie peut-être une forme archaïque du R précédé d'un I, ou les lettres IIO,

12 Amoroso 2013, 101.
13 Par exemple Koch 2011, 74-76 ou Zwahlen 2007, 145-148.
14 Pour les aspects méthodologiques, consulter Féret/Sylvestre 2008, 17-20 et Sylvestre 2017, 20-27. Augst: Féret/Sylvestre 2008. Avenches: Martin-Kilcher 1995 ainsi que Sylvestre 2012, 2015a et 2017. Biberist: Féret/Sylvestre 2006. Cham/Hagendorn: Sylvestre 2014. Coire: Ruoff 1986. Lausanne-Vidy: Luginbühl 1994 et Luginbühl 2012. Martigny: Wiblé/Cusanelli Bressenel 2012. Nyon: Luginbühl 2012. Orbe/Boscéaz: Sylvestre 2016. Pour un historique des recherches détaillé, voir Féret/Sylvestre 2008, 15-16, Sylvestre *et al.* 2010, 2-4, Sylvestre 2017, 16-20.
15 Pour l'abréviation, voir *infra* 126.
16 Nous remercions P.-Y. Lambert, R. Wachter, M. Scholz et S. Verdan pour leurs précieux conseils durant la réalisation de cette étude.
17 Voir note 21.
18 Lörincz/Redö 1994, 7-54; Delamarre 2007, 10-14.
19 X. Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise, une approche linguistique du vieux-celtique continental*, Paris 2003², 296 *(Tigernomaglus)*. Delamarre 2007, 181 *(Tigirno senos)*. Billy 1993, 144 *(Tigorninus)*.
20 Communication orale de R. Wachter.
21 W. Hilgers, *Lateinische Gefässnamen* (*Beihefte der Bonner Jahrbücher* 31), Düsseldorf 1969, 203-205. TLL, vol. 7, 894-895. A. Ferdière, *La céramique. La poterie du Néolithique aux Temps modernes*, Paris 2003, 142, 147 et 149 (stèle du marchand de vin de Til-Châtel, conservée au musée de Dijon; on y voit un client venant chercher son vin dans une cruche). Binsfeld 1997.

où l'ouverture du O serait due à une mauvaise conservation de l'inscription. Avec un jambage conservé, légèrement arrondi (?), le dernier caractère pourrait être A, M, N ou B, D, P, R, pour une terminaison ou pour un mot supplémentaire non conservé. Deux lectures sont envisagées: [---]+IGIRNA+[---] ou [---]++GIIONA+[---].

Il s'agit peut-être du nom gaulois féminin *Tigirna* (pour *Tigerna*?), issu du thème celtique *tigerno-/tigirno-* «seigneur, maître», qui est notamment à l'origine des anthroponymes *Tigernomaglus, Tigirnos* et *Tigorninus*[19].

La seconde hypothèse repose essentiellement sur une lecture différente des caractères centraux. Le mot *lageona* pour *lagoena*, «lagène/cruche», désignerait le vase portant l'inscription. L'inversion -eo- pour -oe- n'est pas inconcevable. Selon R. Wachter, il s'agit en effet d'un «graphème à digraphe», qui constituait une unité, prononcée «ö», mais l'ordre des deux lettres n'était pas évident pour des gens peu lettrés. Les nombreuses graphies (et probablement prononciations) de ce mot latin pouvaient également accentuer la confusion orthographique auprès des scribes[20]. Le terme *lagona/lagoena/lagena* se rencontre régulièrement sur des cruches, indépendamment de leur type (embouchure, col, nombre d'anses), de leur contenu (eau, jus divers, vin) et de leur utilisation (pour le service, à usage cultuel, en cuisine, pour se réapprovisionner en vin ou pour aller à la fontaine)[21]. Il est attesté au Rondet FR, à Avenches, au Mans (F, Loire) et à Saintes (F, Charente-Maritime), à Dormagen (D, Rhénanie-du-Nord-Westphalie) et à Mayence (D, Rhénanie-Palatinat) ainsi qu'à Godmanchester (GB, Cambridgeshire) et à Ospringe (GB, Kent)[22]. En général, ce terme est inscrit seul ou accompagné du nom du propriétaire, d'une indication chiffrée, du contenu, d'une divinité, ou encore d'une phrase à boire[23]. S'il ne s'agit pas d'une inversion des lettres IIO, *lageos*, ici à l'accusatif *lageon*, ou au datif/ablatif *lageo* «variété de vigne, qualité de vin grec», est une hypothèse vraisemblable. Dans ce cas, *lageo,-n* serait suivi des lettres A+[---] ou Na+[---] non restituables.

Les restitutions possibles sont les suivantes: *Acca... Tigirna...*, «*Acca* et *Tigerna*», *Acca lagonam...*, «*Acca* (a reçu/donné?) cette cruche...» ou *Acca lageon...*, «*Acca* (aime?) le vin (de cette cruche)», par exemple.

Fig. 6 *Graffito* sur cruche en céramique et sa restitution

Le verre

La fosse a livré neuf fragments de verre matérialisant trois récipients. L'un est représenté par une unique panse de couleur bleu-vert, épaisse[24], ayant pu appartenir à une bouteille ansée de section carrée (Isings 50) ou cylindrique (Isings 51), tandis qu'un autre est illustré par six panses de couleur bleu-vert pâle[25], qui ne permettent pas d'identifier la forme du vase auquel elles se rapportaient. Le troisième récipient (cat. 25) est matérialisé par deux fragments, un bord et une panse, qui appartenaient à un plat ovale en verre incolore gravé constituant un objet luxueux et peu répandu (fig. 7).

Les plats ansés, ovales, sont toujours incolores et correspondent aux types Isings 97c, AR 26. Ils sont connus également à Avenches (AV V 35) et figurent sous le type IN 145b dans la typologie des verres incolores de l'Antiquité romaine en Gaule récemment établie[26]. Produits aussi dans des formats ronds (IN 145a) et rectangulaires (IN 146)[27], ils imitent des précurseurs métalliques, en argent ou en bronze. Des coupes en céramique – en terre sigillée notamment – peuvent être également flanquées d'anses chantournées, au profil proche de celles en verre; un exemplaire a d'ailleurs été mis au jour dans la fosse qui nous occupe ici[28].

22 Buchiller 1986, 140. Sylvestre 2017, nos 101, 500, 501 et 502. Guillier/Thauré 2003, no 13. Maurin 1994, nos 1005.54, 1005.63, 1005.87 et 1008.2. Bakker/Galsterer-Kröll 1975, no 563. Binsfeld 1997, no 4. Collingwood/Wright 1995, nos 2502.4 et 2503.111. Voir également Martin-Kilcher 1995, 145-147 «Krüge mit Inschriften».

23 Pour une occurrence de *lagona* inscrite seule, voir Maurin 1994, no 1008.2. Nous présentons ici les attestations supplémentaires du terme *lagona/lagoena* dans Epigraphik-Datenbank Clauss-Slaby (aucune mention de *lagena*): Allemagne: Mangolding (Schillinger-Häfele 1977, no 241 = AE 1997, 01205). Croatie: Mali Losinj (CIL 03, 10186, 21). France: Pepiron (AE 1969/70, 390), Soissons (AE 1997, 1136; CAG-02, 452), Saint-Just-Luzac (CAG-17-01, 267), Chateauponsac (CAG-87, 65 = AE 1967, 00310), Saintes (CIL 13, 10008,04 = Maurin 1994, no 1005.54; CIL 13, 10008, 06 = Maurin 1994, no 1005.87 = CAG-17-02, 96). Italie: Rome (CIL 06, 08866 et 37807; CIL 15, 4858). Turquie: *Aphrodisias Cariae* (CIL 12, 69).

24 Inv. ELG-PC 2003/103-50.

25 Inv. ELG-PC 2003/103-52.

26 Foy *et al.* 2018, 152-154, IN 145b.

27 Foy *et al.* 2018, 152-156, IN 145a et 146.

28 Voir *supra*, fig. 3.

Fig. 7 Plat en verre incolore gravé (cat. 25)

Fig. 8 Cure-oreille en alliage cuivreux (cat. 26)

Tout comme les versions rondes et rectangulaires, les plats ovales ont été produits selon la technique du moulage et présentent une panse plus ou moins tronconique, un pied en couronne et parfois un bord à lèvre pendante, qui les rapprochent des coupes à marli AR 16.1. Les anses sont larges, plates et découpées, et peuvent être perforées d'un ou de plusieurs orifices. Il arrive parfois que de petits cercles gravés apparaissent sur les anses, à l'emplacement des orifices habituellement présents. Sur l'exemplaire qui nous occupe ici, l'une ou l'autre de ces deux solutions ne peut être vérifiée, l'anse étant incomplète. Lorsque ces récipients sont gravés, ce qui est le plus souvent le cas, c'est leur surface externe qui présente des facettes géométriques sous la forme de ronds, d'ovales, de grains de riz ou de lignes disposées en réseaux lâches ou serrés.

Bien que ces plats soient aisément identifiables sur la base d'un fragment d'anse chantournée, il n'est pas toujours possible de distinguer la version ronde de la version ovale ou rectangulaire (celle-ci est par contre plus facile à identifier à partir d'une panse). La pièce d'Estavayer-le-Gibloux présente des dimensions suffisamment importantes pour identifier un plat ovale dont les dimensions restent toutefois approximatives: environ 30 cm de longueur sans les anses, 21 cm de largeur maximale et 3,4 cm de profondeur.

S'ils ne sont pas rares, contrairement à la variante rectangulaire, les plats Isings 97c ne sont pas pour autant fréquents. Ils sont certes répartis dans l'ensemble de l'Empire – au Proche-Orient, autour du Bassin méditerranéen ainsi qu'au bord de la Mer Noire, en Roumanie, au nord des Alpes, en Grande-Bretagne, en Espagne et au Portugal[29] –, mais leur nombre dépasse rarement un à deux exemplaires par site. Une concentration située entre les bords de l'Adriatique, le Plateau suisse et la Rhénanie, en particulier à Cologne (D, Rhénanie-du-Nord-Westphalie), est à relever. Sur la base de la carte de répartition, on suppose que ces plats ont été produits dans des ateliers dispersés en divers lieux de l'Empire, entre la fin du Ier et le milieu du IIIe siècle. La datation de l'exemplaire d'Estavayer-le-Gibloux vers la fin du IIe siècle s'insère dans la fourchette chronologique la mieux représentée, située entre la seconde moitié du IIe et la première moitié du IIIe siècle. Les productions plus anciennes sont certes attestées, mais beaucoup moins nombreuses.

Le métal

Le mobilier métallique est représenté par un seul individu, un cure-oreille en alliage cuivreux (fig. 8; cat. 26). Il s'agit d'un modèle relativement simple, pour lequel de nombreux parallèles sont connus, notamment à Augst[30]. À l'extrémité d'un long manche de section circulaire, non décoré, se trouve une petite palette circulaire plate. L'autre extrémité se termine très légèrement en pointe.

Ce type d'objets servait à la toilette quotidienne, comme cure-oreille ou comme spatule à cosmétique, pour manipuler onguents et huiles par exemple; il était également utilisé dans le domaine médical, en chirurgie notamment[31]. Les cure-oreilles sont fréquents en contexte d'habitat, par exemple dans la villa de Combette à Morat[32], ce qui renforce l'hypothèse d'un ustensile de la vie quotidienne.

La faune

Taphonomie et quantifications générales

Les vestiges fauniques, au nombre de 58, ont été collectés au cours de trois décapages successifs, ce qui témoigne peut-être d'un certain regroupement des os dans la fosse. La conservation générale s'avère bonne. La surface des os n'est par exemple aucunement marquée par les habituelles empreintes de radicelles. Nous pouvons en déduire que la végétation n'a pas eu le temps de se développer avant le scellement de la fosse par une couche de démolition. La suspicion d'un comblement rapide de la structure, probablement en une seule opération, est corroborée par:

- l'absence de dégradation de la surface osseuse causée par l'exposition prolongée à l'air libre;
- l'observation de connexions anatomiques (impliquant quatre phalanges de bœuf) et de remontages;
- la rareté des ossements mordus par les carnivores (n=3). L'accès à la fosse a donc été limité (il est même envisageable que les rares os mordus l'aient été avant rejet dans la fosse);
- la présence de quelques restes d'espèces de petite taille et d'individus infantiles, assez peu résistants.

Ces considérations taphonomiques indiquent que les restes fauniques collectés reflètent assez bien le dépôt initial. On peut toutefois déplorer l'absence de tamisage des sédiments, qui nous prive d'éventuels restes de petits animaux, comme les poissons et les oiseaux.

Deux ossements montrent des morsures de rongeurs. Comme ces derniers affectionnent les os secs pour user leurs dents à croissance continue, on peut soupçonner une intrusion dans la fosse déjà comblée. Les points noirs d'oxyde de manganèse qui parsèment les os trahissent un milieu humide. Pour ce qui concerne les stigmates d'origine anthropique, notons qu'aucun reste faunique n'est brûlé ou calciné (partiellement ou complètement) et que des traces de découpe (couperet et couteau), révélant uniquement la mise en quartiers des carcasses, concernent six ossements.

ELG-PC - fosse 103	NR	PR
bœuf *(Bos taurus)*	32	4273
caprinés *(Ovis aries/Capra hircus)*	3	164
porc *(Sus domesticus)*	9	1028
coq *(Gallus domesticus)*	2	23
cerf *(Cervus elaphus)*	1	147
lièvre brun *(Lepus europaeus)*	1	10
oiseaux *(Aves)*	1	8
mammifère de grande taille (env. bœuf)	5	339
mammifère de taille moyenne (env. porc)	4	127
Total	**58**	**6119**

Fig. 9 Nombre de restes (NR) et poids des restes (PR; exprimé en 10ᵉ de gramme)

Partie anatomique	NR	PR	décapage	INV
dent supérieure (M2)	1	343	6	ELG-PC 2003/103-55
côte	1	140	4	ELG-PC 2003/103-54
côte	13	347	4	ELG-PC 2003/103-54
côte	1	141	6	ELG-PC 2003/103-55
côte	1	317	6	ELG-PC 2003/103-55
côte	1	159	6	ELG-PC 2003/103-55
sacrum	1	289	4	ELG-PC 2003/103-54
os lunatum	1	162	4	ELG-PC 2003/103-54
os pyramidal	1	167	5	ELG-PC 2003/103-53
phalange 2 ant.	1	203	4	ELG-PC 2003/103-54
phalange 2 ant.	1	156	4	ELG-PC 2003/103-54
phalange 2 ant.	1	324	5	ELG-PC 2003/103-53
coxal	1	128	6	ELG-PC 2003/103-55
tibia	1	140	6	ELG-PC 2003/103-55
phalange 1 post.	2	320	4	ELG-PC 2003/103-54
phalange 1 post.	1	296	6	ELG-PC 2003/103-55
phalange 2 post.	1	148	5	ELG-PC 2003/103-53
phalange 2 post.	1	263	4	ELG-PC 2003/103-54
phalange 1 ind.	1	230	6	ELG-PC 2003/103-55
Total	**32**	**4273**		

Fig. 10 Bœuf. Nombre (NR) et poids (PR) des éléments anatomiques

Spectre faunique

La vidange de la fosse a livré 58 restes fauniques, pesant au total 611,9 g. Le taux de détermination est assez élevé, puisque 49 ossements ont pu être attribués à une espèce et, dans un cas, à la classe des oiseaux sans autre précision taxonomique (fig. 9). Les mammifères, domestiques et sauvages, dominent très fortement le spectre faunique (n=46), alors que les oiseaux comptabilisent trois restes, dont deux appartiennent au coq domestique.

29 Cartes de répartition dans Höpken/Fiedler 2002, 378 et Höpken 2010, 384, que l'on pourra compléter avec les occurrences citées dans Foy *et al.* 2018, 152-154.

30 Variante E, Riha 1986, Taf. 28-36.

31 Riha 1986, 60; M. Hirt, «Les médecins à Avenches», *BPA* 42, 2000, 106-107.

32 A. Duvauchelle, *Le petit mobilier métallique de la villa de Morat/Combette*, Rapport interne non publié (SAEF), [Romainmôtier 2012], nº 46 (inv. MU-CO 89/B0017).

Fig. 11 Phalange mésiale antérieure de bœuf, vue dorsale (ELG-PC 2003/103-53). Les surfaces articulaires proximale et distale sont déformées par de fortes sollicitations mécaniques (labours)

Avec 32 restes, le bœuf est de loin l'espèce la mieux représentée. Cette prédominance demeure si l'on tient compte des restes indéterminés mais attribués à la classe de taille «grand mammifère» (n = 5). En deuxième position, cependant loin derrière le bœuf, vient le porc avec neuf restes, suivi des caprinés, représentés par trois ossements. À noter que parmi les restes indéterminés spécifiquement, quatre appartiennent à un mammifère de taille moyenne (porc ou caprinés). Deux éléments anatomiques ont été attribués au coq (pris dans le sens de l'espèce et non du sexe), alors qu'un troisième os d'oiseau, trop fragmenté et infantile, n'a pu être déterminé au niveau de l'espèce. Deux taxons sauvages – le cerf et le lièvre – sont représentés par un seul reste.

Le bœuf *(Bos taurus)*

Le bœuf est représenté par 32 restes, auxquels doivent certainement être ajoutés cinq fragments d'os long (fig. 10). Sur la base des phalanges, un minimum de quatre individus, tous adultes (voire sénile pour au moins l'un d'entre eux), est décompté, tandis que les autres éléments squelettiques signalent la présence d'un seul animal. La représentation anatomique favorise en effet nettement la région des bas de patte: le corpus bovin compte huit phalanges (trois proximales et cinq intermédiaires) et deux os du carpe (os lunatum et os pyramidal), alors que les os des membres s'avèrent très nettement sous-représentés (par le tibia uniquement et, vraisemblablement, par cinq morceaux d'os long attribués à un mammifère de la taille du bœuf). Si 17 éléments de côte ont été décomptés, ils se présentent sous la forme de fragments, fracturés anciennement et de taille extrêmement réduite, très probablement issus de deux côtes seulement. D'un point de vue anatomique, le sacrum se rattachant plutôt au bassin qu'au rachis, la ceinture pelvienne est représentée par deux ossements, un fragment du processus épineux sacral et un petit fragment du col de l'ilium (bassin). Le membre antérieur, à l'exception des bas de patte, n'est pas du tout représenté, alors que seule une dent isolée (deuxième molaire supérieure) évoque la tête.

Plusieurs connexions anatomiques ont pu être établies: entre les deux os courts de la rangée proximale du carpe et, à deux reprises, entre phalanges proximale et intermédiaire postérieures (appartenant à deux bœufs distincts). Ces éléments anatomiques devaient donc très probablement être en connexion anatomique lors du rejet en fosse. L'absence des phalanges distales ainsi que des os petits sésamoïdes qui leur sont liés s'explique peut-être par le mode de dépouillement qui conserve les sabots dans la peau.

Âge

La deuxième molaire supérieure présente une usure moyenne à forte de sa surface masticatoire et provient donc d'un bovin âgé d'environ 2,5 à 3 ans[33]. Toutes épiphysées, les phalanges proximales appartiennent à des individus (quatre au minimum) âgés de plus de 20-24 mois[34]. Du tissu néo-formé (exostose) est visible sur une phalange proximale postérieure (pourtour de l'articulation proximale) et sur une phalange intermédiaire antérieure (plus particulièrement sur les faces axiale et palmaire) (fig. 11). Cette dernière montre aussi une déformation de ses articulations proximale et distale. Ces pathologies osseuses sont à mettre sur le compte d'un travail de traction intense et prolongé[35]. Ces éléments squelettiques proviennent donc d'au moins un bœuf réformé (plus probablement de deux), qui a œuvré durant de longues années aux travaux agricoles.

Découpe

Des traces de découpe ont été observées sur cinq restes. Elles témoignent toutes des pre-

33 K.-H. Habermehl, *Die Altersbestimmung bei Haus- und Labortieren*, Berlin/Hamburg, 1975².

34 Barone 1986.

35 L. Bartosiewicz – W. Van Neer – A. Lentacker, *Draught cattle: their osteological identification and history* (*Annales Sciences Zoologiques* 281), Tervuren 1997.

36 Barone 1986.

37 Barone 1986.

mières phases de la découpe, à savoir le dépouillement et la première mise en quartiers:

- deux fragments de côtes sont marqués par le couperet. Sur le premier, les marques sont visibles au niveau de l'angle et témoignent de la séparation des côtes de la colonne vertébrale (la «levée de l'échine») par l'isolement de la tête, du col et du tubercule de la côte (partie articulée à la vertèbre thoracique); sur le second, le couperet a isolé un segment de côte d'une quinzaine de centimètres;
- le col de l'ilium présente des traces laissées par le couperet lors du débitage de la région pelvienne (isolement de la patte arrière); le fragment de processus épineux du sacrum témoigne aussi du débitage du bassin;
- l'os lunatum porte la trace d'un coup de hachoir au niveau de son articulation avec l'os capitato-trapézoïde; l'isolement du bas de la patte (antérieure) a donc été pratiqué entre la rangée proximale et distale des os du carpe;
- en vue dorsale, une première phalange montre de fines stries sérielles horizontales résultant du dépouillement.

Les phalanges et les os courts sont complets alors que les autres parties squelettiques se présentent uniquement sous la forme de fragments de petite taille.

Le porc *(Sus domesticus)*

Neuf vestiges osseux ont été attribués au porc domestique (fig. 12). Parmi eux, trois éléments du crâne (os frontal, pariétal et temporal) appartiennent à la même tête (demi-tête gauche). Élément anatomique solidaire du crâne plus que du rachis, un atlas est représenté par sa moitié droite (aucune trace de fente n'est cependant visible). La diaphyse complète d'un humérus droit et la moitié proximale d'une ulna gauche constituent les seuls restes porcins rapportables aux membres (antérieurs en l'occurrence). Deux éléments de l'autopode (bas de patte), à savoir un métacarpe 4 entier et un métatarse 5 privé de sa partie distale, complètent le spectre anatomique.

L'ossification des sutures interfrontale et interpariétale n'étant pas achevée, le crâne appartient à un porcelet de moins de 6-15 mois[36].

Partie anatomique	NR	PR	décapage	INV
crâne	3	311	6	ELG-PC 2003/103-55
atlas	2	121	6	ELG-PC 2003/103-55
humérus	1	331	4	ELG-PC 2003/103-54
ulna	1	137	6	ELG-PC 2003/103-55
métacarpe 4	1	108	4	ELG-PC 2003/103-54
métatarse 5	1	20	3	ELG-PC 2003/103-54
Total	**9**	**1028**		

Fig. 12 Porc. Nombre et poids des éléments anatomiques

Partie anatomique	NR	PR	décapage	INV
humérus	1	73	3	ELG-PC 2003/103-54
humérus	1	56	3	ELG-PC 2003/103-54
humérus	1	35	3	ELG-PC 2003/103-54
Total	**3**	**164**		

Fig. 13 Caprinés. Nombre et poids des éléments anatomiques

L'ulna provient d'un porc de moins de 42 mois et le métacarpe d'un animal de plus de 2 ans. Le crâne et les éléments de squelette appendiculaire ne sont donc pas issus du même animal.

Aucune trace de découpe n'a été relevée. Le métacarpe principal présente toutefois, sur sa face dorsale et juste au-dessous de l'articulation proximale, une perforation qui semble anthropique et qu'il faut probablement mettre en relation avec la consommation de moelle (?).

Les caprinés *(Capra hircus / Ovis aries)*

Trois restes osseux ont été attribués aux caprinés (mouton ou chèvre) (fig. 13). Il s'agit de trois fragments similaires d'humérus, à savoir la partie distale de la diaphyse, provenant d'autant d'individus. La partie conservée et le fait que les os appartiennent à des sujets infantiles n'ont pas autorisé de détermination spécifique.

L'âge épiphysaire signale des animaux abattus avant l'âge de 9-11 mois[37], que l'aspect très poreux de la surface osseuse et la taille des os placeraient autour de 6 mois. Aucune strie anthropique n'a été observée.

Le coq domestique *(Gallus domesticus)*

Le coq domestique est représenté dans la fosse par un fémur complet (déc. 6) (fig. 14) et par un

Fig. 14 Fémur complet de coq, vue caudale (ELG-PC 2003/103-55)

Fig. 15 Phalange proximale de cerf, vue dorsale. On distingue les impacts de dents d'un carnivore, vraisemblablement un chien, sur la partie proximale (ELG-PC 2003/103-55)

Fig. 16 Scapula de lièvre avec de fines stries de découpe dans la région du col, vue latérale (ELG-PC 2003/103-54)

tarsométatarse (bas de la patte postérieure) (déc. 4) sans son articulation proximale. Bien qu'ils appartiennent tous deux à des individus juvéniles, il est impossible d'affirmer qu'ils proviennent de la patte arrière d'un même individu. Un troisième os – une diaphyse d'os long non attribuée à une espèce – se rapporte peut-être aussi au coq étant donné son aspect juvénile (déc. 6). Dépourvu d'ergot, le tarsométatarse provient d'une poulette. Aucune trace de découpe n'a été décelée.

Le cerf *(Cervus elaphus)*

Le sixième décapage a livré une phalange proximale, épiphysée, de cerf (fig. 15). La région proximale porte de nombreuses traces de dents d'un carnivore.

Le lièvre brun *(Lepus europaeus)*

Une scapula, retrouvée en deux pièces fracturées anciennement, a été attribuée au lièvre (déc. 4). Sa partie proximale, fragile, n'est pas conservée. En vue latérale, la région du col montre plusieurs fines stries laissées par un couteau, lors de la consommation ou de la désarticulation de l'épaule (fig. 16). À noter qu'un rongeur s'est attaqué à cette scapula, au niveau de son bord caudal.

Nature des restes fauniques

Malgré un corpus de taille très réduite, le spectre faunique est varié, puisqu'il compte six espèces, dont deux sauvages. Les ossements sont, sans exception, issus d'animaux consommés à l'époque gallo-romaine[38]. La représentation anatomique, combinée à l'âge, confirme la vocation alimentaire de toutes les espèces. Chez le porc, les éléments anatomiques correspondent à des morceaux appréciés: la (demi-)tête, le jambon, le jarret avant et le pied. Éléments anatomiques porteurs de beaucoup de chair, les humérus de chevreau/agneau signent la présence de trois tendres épaules. Une cuisse de poulet et une épaule de lièvre complètent le menu. L'accès à de jeunes animaux, qui offrent une viande de grande qualité, ainsi qu'à la volaille et au gibier, est indicateur de consommateurs au statut socio-économique élevé.

Si la plupart des restes osseux font clairement référence à des pièces de viande, la nature de certains éléments squelettiques s'avère moins évidente à caractériser. Les nombreux os des bas de patte (phalanges et carpiens) de bœuf, notamment, peuvent en effet être considérés soit comme des rejets primaires de boucherie

38 Par exemple, dans la région qui nous intéresse, C. Lachiche, *L'alimentation carnée à* Aventicum*/Avenches, capitale des Helvètes (I-IVe s. apr. J.-C., Suisse, canton de Vaud)*, Thèse de doctorat (Université de Bourgogne, UMR ARTeHIS), [Dijon 2010]; Olive 2011.

(ce qui impliquerait par ailleurs un abattage à proximité), soit comme des reliefs de pieds de bœuf, plat semble-t-il apprécié des riches Romains[39]. D'après l'âge avancé des animaux ayant fourni une partie des phalanges, on serait plutôt tenté, selon nos critères gustatifs actuels, d'interpréter ces ossements comme des déchets de découpe primaire. L'os coxal et le sacrum de bœuf s'apparentent d'ailleurs à la première découpe.

Faisant écho aux nombreux éléments de bas de patte de bœuf, la phalange proximale de cerf est intrigante. Seul reste rapportable au grand cervidé, cet élément, isolé et ne portant pas de chair, évoque en effet difficilement la consommation. Il est possible que la phalange de cerf (déchet de boucherie d'un animal ramené complet du lieu de chasse) soit en position secondaire. Cette hypothèse peut aussi s'appliquer à la molaire de bœuf, seul élément crânien bovin représenté dans la fosse, et même à l'ensemble des restes osseux. La fosse n'a par exemple livré aucune incisive ou os sésamoïde, soit des éléments anatomiques de petite taille et qui se désolidarisent rapidement du squelette. Cependant, étant donné la taille très réduite de l'assemblage faunique, on ne peut tirer de conclusions sur l'absence de certains éléments osseux. Si les restes fauniques sont en position primaire dans la fosse, il est impossible de savoir s'ils proviennent de pièces de viande apportées sur place ou s'ils sont plutôt les rejets de la découpe puis de la consommation partielle d'animaux complets.

La fosse 103, les restes d'un banquet?

Le mobilier découvert dans la fosse, sans être totalement insolite, se distingue de celui des simples dépotoirs domestiques. Effectivement, si la fosse a bel et bien servi de poubelle, la nature et la composition des détritus se démarquent des habituels rejets. Nous allons donc reprendre ici les différents éléments de cette structure, afin de définir les critères pertinents pour son interprétation.

La structure en elle-même tout d'abord: l'état de conservation des ossements, associé à la cohérence de l'ensemble céramique, laisse supposer une fermeture rapide et un événement unique. De plus, la fosse est située en périphérie de l'habitat, à l'extérieur des bâtiments. Si cela ne constitue pas un critère déterminant en soi, cette position périphérique a souvent été observée pour d'autres fosses au caractère énigmatique, par exemple à Morat, à Oberwinterthour ZH ou à Rennes-*Condate* (F, Bretagne)[40].

La céramique de la fosse a été présentée lors d'un colloque en 2015. Plusieurs observations avaient été faites à cette occasion et la comparaison avec des ensembles similaires a permis de mettre en évidence des éléments concordants[41]: la cohabitation de pièces presque entières et de pièces fragmentées, la présence de défauts sur quelques exemplaires, la rareté de certaines pièces ou la prépondérance d'autres formes, comme ici les coupes, et, enfin, le nombre important de marques inscrites (une estampille et six *graffiti*). Sans avoir été façonnés en métal, les récipients en céramique qui en reprennent les formes sont peu fréquents et témoignent d'une certaine aisance de leur propriétaire. Chaque critère pris séparément n'évoque rien de particulier, mais la multiplication des spécificités attire l'attention.

La fonction de l'inscription gravée sur la cruche est incertaine. Une étude réalisée en 2015 sur les inscriptions religieuses sur céramique de Gaule et des Germanies a permis de mieux les caractériser[42]. La sentence identifiée à Estavayer-le-Gibloux, sans le nom d'une divinité ou sans une formule dédicatoire connue (par exemple VSLM ou DD), est difficile à mettre en relation avec un geste rituel, mais conviendrait en tous les cas à des restes de banquet. Cette hypothèse est difficile à vérifier, mais elle peut s'appuyer sur plusieurs indices céramologiques et épigraphiques: forme du récipient, visibilité, alphabet, syntaxe sommaire et contexte clos.

Le plat ovale en verre, comme nous l'avons vu, est bien connu, mais peu fréquent. Bien qu'il soit délicat de mettre ce type de plat en relation avec le statut social de son propriétaire, on relèvera toutefois que la vaisselle incolore moulée et richement gravée en général, qui exigeait un savoir-faire et des compétences particulières

39 E. Schmid, *Knochenatlas für Prähistoriker, Archäologen und Quartärgeologen*, Amsterdam/London/New York 1972, 34-35.

40 Mouquin 2012; D. Hintermann – D. Schmid, *Merkur & Co. Kult und Religion im römischen Haus*, Zug 2010, 36-37; Lepetz/Pouille 2008, 134.

41 Mouquin 2015.

42 Sylvestre 2015b, 66.

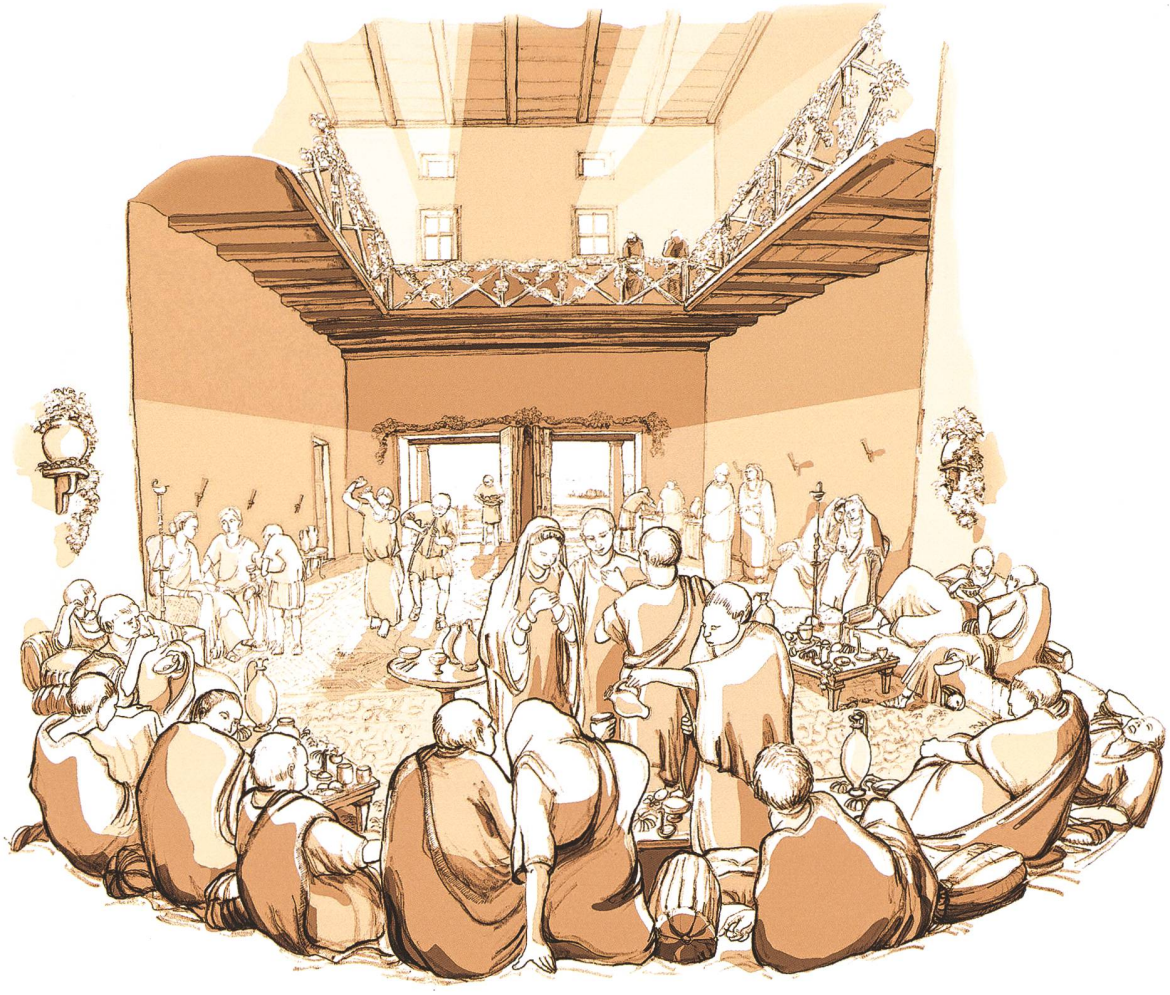

Fig. 17 Restitution d'une scène de banquet dans l'établissement de Vallon

pour être fabriquée, devait être considérée comme un produit de luxe que l'on utilisait vraisemblablement lors de grandes occasions.

Le cure-oreille en alliage cuivreux, seul objet métallique mis au jour dans le comblement de la fosse, est principalement lié aux soins quotidiens, même si l'on ne peut exclure qu'il ait servi à puiser ou répandre parfums, onguents ou encens.

Au niveau du matériel osseux, aucune particularité ne peut être relevée. Si les vestiges fauniques s'apparentent, du moins en grande partie, à des reliefs de repas, peut-on affirmer que la consommation s'est déroulée dans un cadre rituel? En contexte d'habitat, il est extrêmement difficile, voire impossible, de distinguer les rejets osseux courants des rejets rituels[43]. En effet, que ce soit au sein des sanctuaires ou des habitats, la consommation de viande concerne les mêmes espèces et la découpe des animaux ne diffère pas. C'est pourquoi l'interprétation rituelle du comblement de fosses aménagées en contexte privé ne repose généralement pas sur les restes animaux, mais sur le mobilier archéologique. Ainsi le repas pris dans une cave d'Augst a-t-il pu être qualifié de cultuel, non pas sur la base des rejets osseux, mais grâce à la présence d'une tablette votive en bronze et d'une statuette de Vénus en terre cuite (milieu du IIIe s. apr. J.-C.)[44]. À Rennes-*Condate*, plus que les restes fauniques, ce sont les récipients en céramique, retrouvés complets et surtout enfouis en position verticale, qui témoigneraient de rituels domestiques, pratiqués dans la première moitié du Ier siècle de notre ère[45]. À Estavayer-le-Gibloux, l'absence de stries de décarnisation, qui prouveraient la consommation de viande, mérite que l'on s'y arrête. L'hypothèse du dépôt d'offrandes carnées paraît séduisante du fait de

43 Par exemple S. Lepetz – W. Van Andringa, «Les os et le sacrifice: problème de méthode», *in:* S. Lepetz – W. Van Andringa (dir.), *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine. Rituels et pratiques alimentaires,* Montagnac 2008, 11-26.

44 S. Deschler-Erb, «Ein Kultmahl im privaten Kreis - zu den Tierknochen aus dem Vorratskeller der Publikumsgrabung (2008-2010.058) von Augusta Raurica (um/nach Mitte 3. Jahrhundert n.Chr.)», *Jahresberichte aus Augst und Kaiseraugst* 33, 2012, 237-268.

45 Lepetz/Pouille 2008.

la présence d'éléments squelettiques isolés qui correspondent à des morceaux. À titre de comparaison, on citera le cas de deux omoplates de bœuf de la fosse St 10 du Palais de Derrière la Tour à Avenches, dont la chair n'avait pas été prélevée et qui avaient été soigneusement déposées[46]. Cependant, l'absence de marques de découpe peut simplement s'expliquer par le mode de cuisson utilisé. En effet, si la viande est bouillie, le détachement de la chair est aisé et ne nécessite pas l'emploi d'un couteau.

Quoi qu'il en soit, les récipients rares en céramique et en verre, les nombreuses marques et les restes fauniques révélant des morceaux de qualité laissent supposer que l'ensemble de ce mobilier a été réuni dans la fosse suite à une occasion particulière, pourquoi pas un repas collectif (fig. 17) comme ce fut semble-t-il le cas au palais de Derrière la Tour[47], où un banquet a été organisé, peut-être pour célébrer de grands travaux dans la demeure. À Estavayer-le-Gibloux, au vu de la convergence entre la datation de la fosse et la chronologie de la construction des thermes, on peut imaginer que le propriétaire des lieux a souhaité fêter dignement la mise en service de son balnéaire.

Quant au déroulement de cet événement, rien ne permet d'en retracer les différentes étapes ou même d'identifier d'éventuels gestes rituels qui auraient accompagné la cérémonie. W. Van Andringa, dans un article sur les offrandes alimentaires à Pompéi, souligne que «la diversité des assemblages [est] un reflet de la variété des cultes et des cérémonies célébrées dans l'espace domestique (...). Dans ce domaine, tout le travail d'interprétation reste à faire par un croisement de l'ensemble de la documentation textuelle, iconographique et archéologique»[48].

Ces fosses particulières, au mobilier privilégié mais caractéristique d'un rejet domestique, commencent à se multiplier dans la littérature spécialisée[49]. S'il est déjà difficile d'appréhender les traditions et rites en contexte cultuel, l'exercice est d'autant plus fastidieux en contexte d'habitat. L'accumulation de découvertes similaires et leur confrontation permettront peut-être à l'avenir de mieux identifier et caractériser ces manifestations de la vie quotidienne.

46 Amoroso 2013.

47 Amoroso 2013, 144-148 (début du IIIe s. apr. J.-C.).

48 W. Van Andringa, «À la table des dieux. Offrandes alimentaires et constructions rituelles des cultes à Pompéi», *in:* V. Pirenne-Delforge – F. Prescendi (dir.), *Nourrir les dieux? Sacrifices et représentations du divin* (*Kernos* suppl. 26), Actes de la VIe rencontre du Groupe de recherche européen Figura, Liège, 23-24 octobre 2009, Liège 2011, 84-85.

49 Pour des parallèles: Amoroso 2013, Mouquin 2012, Mouquin 2015 et dernièrement, C. Hardy – X. Deru, «La fosse 1 de la villa romaine d'Amay (Province de Liège)», *Amay, Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz* XXXIII, 2018, 17-32.

Catalogue

Abréviations de catégories

TSGC	terre sigillée de Gaule du Centre
TSGE	terre sigillée de Gaule de l'Est
RAMAT	céramique à revêtement argileux mat
RA	céramique à revêtement argileux luisant
EIR	céramique à engobe interne rouge
PEI	céramique peinte
MIC	céramique à revêtement micacé
CRU/MIC	cruches à revêtement micacé
CRU/PCL	cruches à pâte claire
CRU/RA	cruches à revêtement argileux
AMP	amphores
MOR/PCL	mortiers à pâte claire
PCL	céramique commune à pâte claire
TN	*terra nigra*
PGR	céramique commune à pâte grise

Abréviations typologiques

AR	S. Fünfschilling, *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst. Kommentierter Formenkatalog und ausgewählte Neufunde 1981-2010 aus Augusta Raurica* (*Forschungen in Augst* 51), Augst 2015, 2 vol.
AV	D. Castella – M.-F. Meylan Krause, «La céramique gallo-romaine d'Avenches et de sa région. Esquisse d'une typologie», *BPA* 36, 1994, 5-126.
AV V	F. Bonnet Borel, *Le verre d'époque romaine à Avenches*-Aventicum. *Typologie générale* (*Documents du Musée romain d'Avenches* 3), Avenches 1997.
Dr.	H. Dressel, *Corpus Inscriptionum Latinarum* XV (*Instrumentum domesticum*), 1899.
Drag.	H. Dragendorff, «Terra sigillata», *Bonner Jahrbücher* 96, 1895, 18-155 et 97, 1896, 54-163.
Isings	C. Isings, *Roman glass from dated finds*, Groningen 1957.
Service	A. Vernhet, «Création flavienne de six services de vaisselle à la Graufesenque», *Figlina*, 1, 1976, 13-27.
Walt.	H.-B. Walters, *Catalogue of the roman pottery in the Departement of Antiquities, British Museum*, London 1908.

Céramique

1 TSGC. Coupe. Walt. 79. Estampille IV[...]M. *Graffito*: +[---] ou deux croix.
ELG-PC 2003/103-003

2 TSGC. Coupe Drag. 34.
ELG-PC 2003/103-007

3 TSGC. Coupe à piédestal Drag. 50 (Service A).
ELG-PC 2003/103-005

4 TSGE. Assiette Drag. 18/31.
ELG-PC 2003/103-004

5 TSGE. Coupe Drag. 40.
ELG-PC 2003/103-002

6 TSGE. Coupe Drag. 40.
ELG-PC 2003/103-006

7 TSGE. Coupe Drag. 42 var. (Service D var.).
ELG-PC 2003/103-001

8 RAMAT. Gobelet AV 89. Surface sablée.
ELG-PC 2003/103-037

9 RAMAT. Pot AV 78. Surface sablée.
ELG-PC 2003/103-032

10 RA. Bol AV 159. Guillochis, cordons fendus.
ELG-PC 2003/103-043

11 RA. Gobelet AV 48. Guillochis.
ELG-PC 2003/103-018

12 RA. Gobelet AV 48.
ELG-PC 2003/103-015

13 RA. Gobelet AV 89. Cercles à la barbotine.
ELG-PC 2003/103-040

14 RA. Tonnelet AV 10. Cordons fendus et cercles à la barbotine, bandeau guilloché. *Graffito?*
ELG-PC 2003/103-011

15 EIR. Plat/écuelle AV 283.
ELG-PC 2003/103-019

16 EIR. Plat/écuelle AV 282/283.
ELG-PC 2003/103-034

17 EIR. Plat/écuelle AV 282/283.
ELG-PC 2003/103-039

18 PEI. Bouteille AV 19-20.
ELG-PC 2003/103-020+046

19 MIC. Bol à marli AV 212.
ELG-PC 2003/103-024

20 MIC. Pot/gobelet AV 81.
ELG-PC 2003/103-044

21 CRU/MIC. Cruche AV 319.
ELG-PC 2003/103-013

22 CRU/PCL. Cruche/pichet AV 343. *Graffito* illisible.
ELG-PC 2003/103-023+035

23 MOR/PCL. Mortier cf. AV 375.
ELG-PC 2003/103-047

24 PCL. Bol à marli AV 209.
ELG-PC 2003/103-042

Verre

25 Plat ovale ansé, incolore, Isings 97c (AR 26, AV V 35). Bord à marli horizontal, lèvre arrondie; fragment d'anse large et plate au pourtour chantourné; panse curviligne. Verre incolore épais, d'aspect légèrement laiteux. Surface extérieure ornée de motifs géométriques gravés: marli orné d'une ligne d'ovales; panse ornée d'un dense réseau de facettes étroites, disposées verticalement. Surface inférieure de l'anse gravée d'un motif peut-être végétalisant. Récipient moulé. Dim. estimées: L. totale: 360 mm (300 mm sans les anses); l. 210 mm; H.: 34 mm.
ELG-PC 03/103-51

Métal

26 Cure-oreille ou spatule à cosmétique. Tige circulaire comportant à une extrémité un petit cuilleron, et à l'autre, une pointe. Alliage cuivreux. L. 145 mm.
ELG-PC 2003/103-60

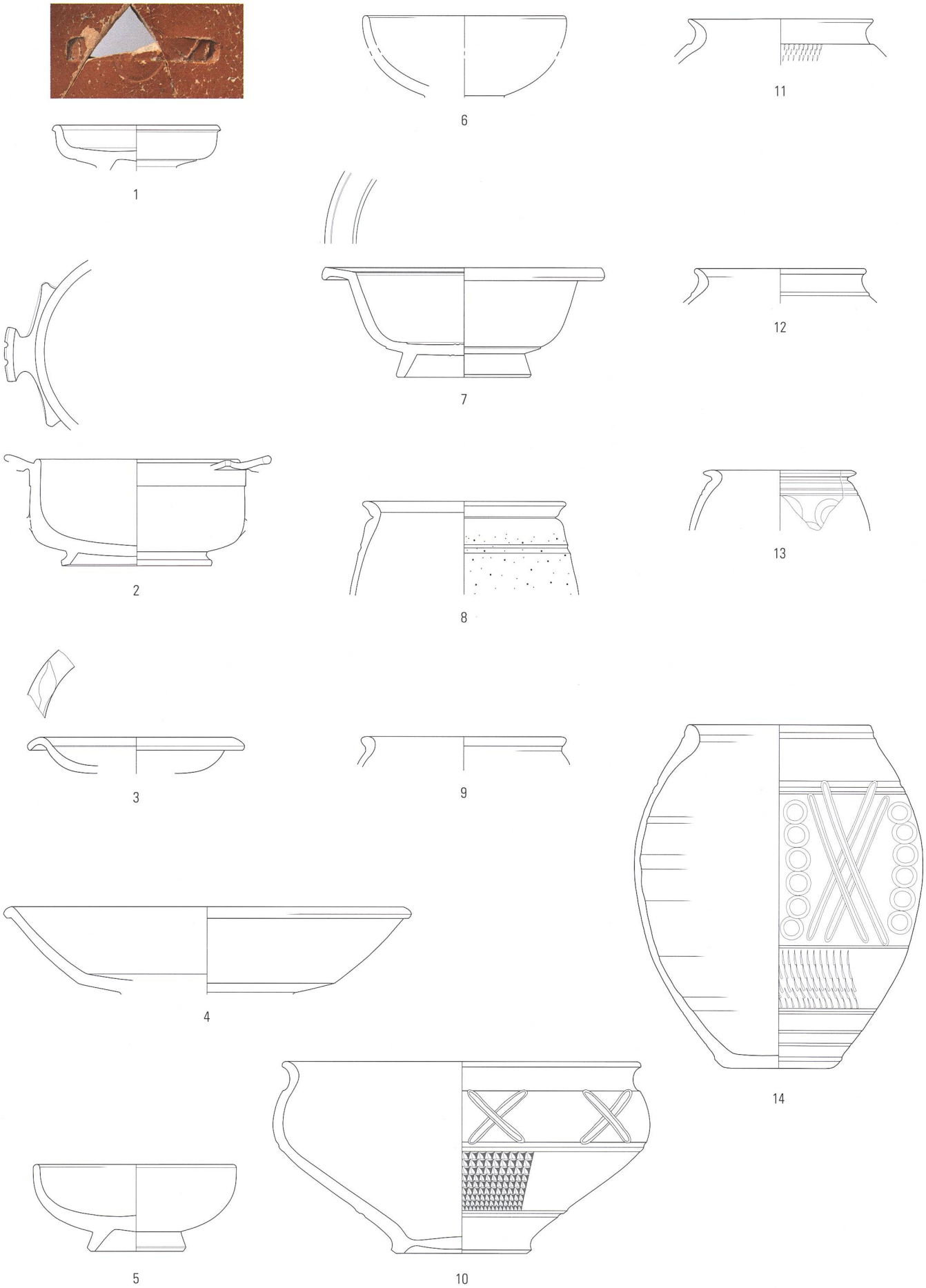

Planche 1 1-14 céramique (1:3, sauf estampille 1:1)

15

16

17

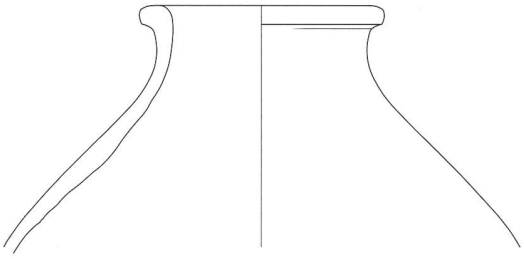

18

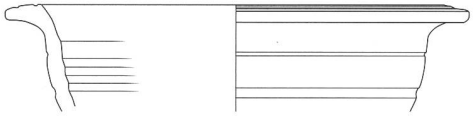

19

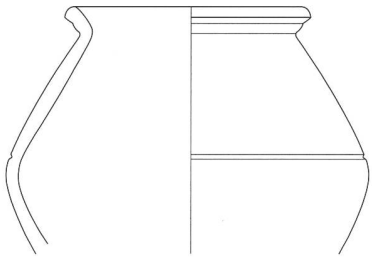

20

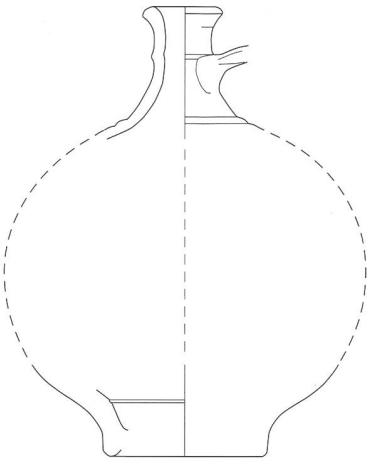

21

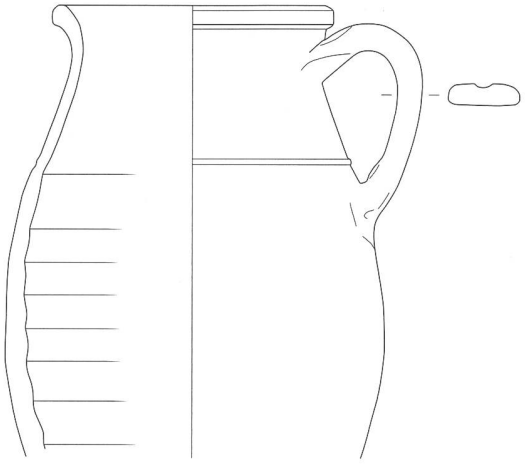

22

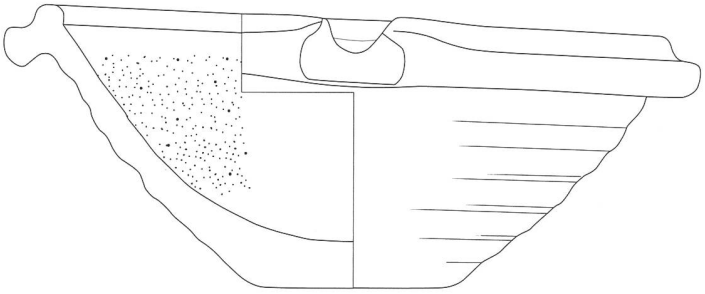

23

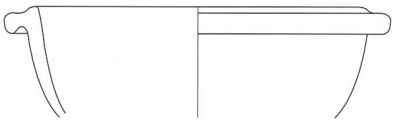

24

Planche 2 15-24 céramique (1:3)

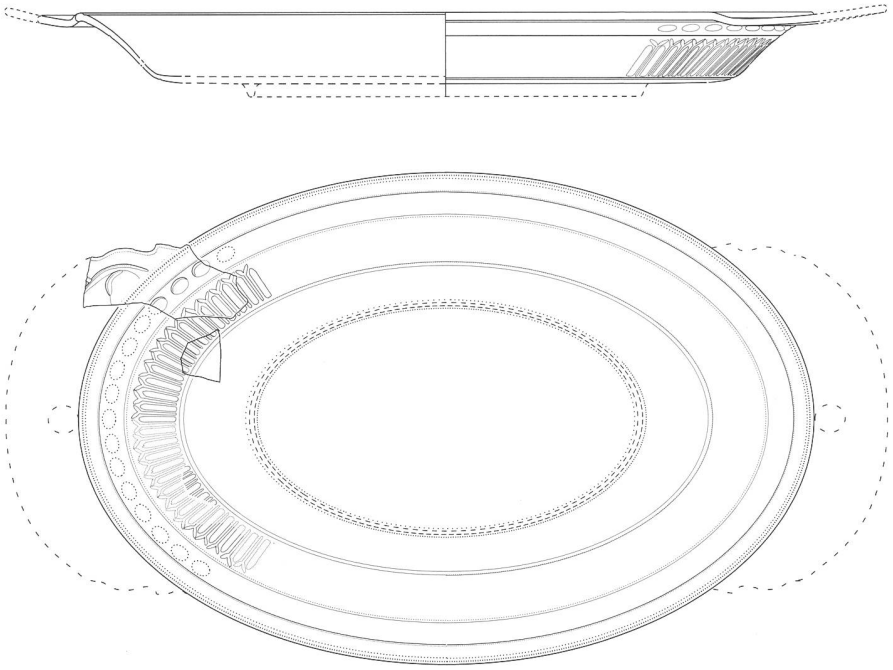

25

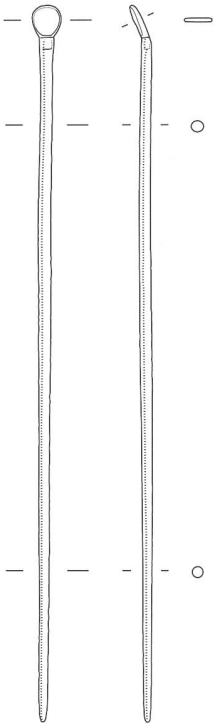

26

Planche 3 25 verre (1:3); 26 alliage cuivreux (2:3)

Bibliographie

Ambros 1990
C. Ambros, «Vogel- und Fischreste aus dem römischen Avenches», *in*: J. Schibler – J. Sedlmeier – H. Spycher (Hrsg.), *Festschrift für Hans R. Stämpfli*, Basel 1990, 13-18.

Amoroso 2013
H. Amoroso (dir.), «Du festin à la poubelle? A propos de quelques fosses énigmatiques du palais de *Derrière la Tour* à Avenches», *BPA* 55, 2013, 85-208.

Bakker/Galsterer-Kröll 1975
L. Bakker – B. Galsterer-Kröll, *Graffiti auf römischer Keramik im Rheinischen Landesmuseum Bonn* (*Epigraphische Studien* 10), Bonn 1975.

Barone 1986
R. Barone, *Anatomie comparée des mammifères domestiques*, Paris 1986.

Billy 1993
P.-H. Billy, *Thesaurus Linguae Gallicae*, Hildesheim 1993.

Binsfeld 1997
W. Binsfeld «Gefässnamen auf Keramik im Nordwesten des Römischen Reiches», *Trierer Zeitschrift* 60, 1997, 19-31.

Buchiller 1986
C. Buchiller, «À propos de la cruche inscrite du Rondet», *AF, ChA* 1986, 1989, 140-146.

Bugnon 2015
D. Bugnon, *Estavayer-le-Gibloux (canton de Fribourg, Suisse): un dépôt rituel en fosse dans la villa?*, Document interne non publié (SAEF), [Fribourg 2015].

Collingwood/Wright 1995
R. G. Collingwood – R. O. Wright, *The Roman Inscriptions of Britain*, vol. II, fasc. 8, Oxford 1995.

Delamarre 2007
X. Delamarre, *Noms de personnes celtiques dans l'épigraphie classique. Nomina Celtica Antiqua Selecta Inscriptionum*, Paris 2007.

Féret/Sylvestre 2006
G. Féret – R. Sylvestre, «Les graffites sur céramique», *in:* C. Schucany, *Die römische Villa von Biberist-Spitalhof/SO (Grabungen 1982, 1983, 1986-1989)* (*Untersuchungen im Wirtschaftsteil und Überlegungen zum Umland* II; *Ausgrabungen und Forschungen* 4), Remshalden 2006, 365-371.

Féret/Sylvestre 2008
G. Féret – R. Sylvestre, *Les graffiti sur céramique d'Augusta Raurica* (*Forschungen in Augst* 40), Augst 2008.

Foy *et al.* 2018
D. Foy – F. Labaune-Jean – C. Leblond – Ch. Martin Pruvot – M.-Th. Marty – C. Massart – C. Munier – L. Robin – J. Roussel-Ode, *Verres incolores de l'Antiquité romaine en Gaule et aux marges de la Gaule. Volume 2: Typologie-Analyses* (*Archaeopress Roman Archaeology* 42), Oxford 2018.

Fuchs *et al.* 2012
M. E. Fuchs – R. Sylvestre – Ch. Schmidt-Heidenreich (dir.), *Inscriptions mineures: nouveautés et réflexions*, Actes du colloque Ductus, Lausanne, 19-20 juin 2008, Berne 2012.

Guillier/Thauré 2003
G. Guillier – M. Thauré, *Les graffites antiques de la cité des Aulerques Cénomans (G.A.C.A.C)* (*Monographies Instrumentum* 25), Montagnac 2003.

Höpken 2010
C. Höpken, «Orient trifft Okzident: Glas im Osten und Westen des römischen Reiches», *Kölner Jahrbuch* 43, 2010, 379-398.

Höpken/Fiedler 2002
C. Höpken – M. Fiedler, «Die römischen Gläser von der Grabung eines Liber Pater-Heiligtums in Apulum (Rumänien) – Ein Vorbericht», *Kölner Jahrbuch* 35, 2002, 375-390.

Koch 2011
P. Koch, *Gals, Zihlbrücke. Ein römischer Warenumschlagplatz zwischen Neuenburger- und Bielersee*, Bern 2011.

Lepetz/Pouille 2008
S. Lepetz – D. Pouille, «Les dépôts alimentaires de Rennes-*Condate*, témoignages de rituels célébrés en contexte privé?», *in:* S. Lepetz – W. Van Andringa (dir.), *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine. Rituels et pratiques alimentaires*, Montagnac 2008, 125-136.

Lörincz/Redö 1994
B. Lörincz – F. Redö, *Onomasticon Provinciarum Europae Latinarum*, vol. 1, Budapest 1994.

Luginbühl 1994
Th. Luginbühl, «Les graffiti sur céramique de *Lousonna*-Vidy», *ASSPA* 77, 1994, 95-108.

Luginbühl 2012
Th. Luginbühl, «Les graffitis sur céramique gallo-romains de Suisse occidentale: *uicus* de *Lousonna*-Vidy et colonie de Nyon», *in:* Fuchs *et al.* 2012, 15-24.

Martin-Kilcher 1995
M. Martin-Kilcher, «Der Krug des Nicomedes aus Aventicum», *in:* F. E. Koenig – S. Rebetez (dir.), *Arculiana. Recueil d'hommages offerts à Hans Bögli*, Avenches 1995, 139-150.

Maurin 1994
L. Maurin, *Inscriptions Latines d'Aquitaine: Santons*, Bordeaux 1994.

Monnier 2012a
J. Monnier, «Les oiseaux se crashent pour mourir. Fable cruelle à Morat» *in:* A.-F. Auberson – D. Bugnon (réd.), *Archeoquiz. Enquêtes archéologiques fribourgeoises*, Fribourg 2012, 46-47.

Monnier 2012b
J. Monnier, «Des mots en morceaux. Des Dieux et des Hommes à Estavayer-le-Gibloux», *in:* A.-F. Auberson – D. Bugnon (réd.), *Archeoquiz. Enquêtes archéologiques fribourgeoises*, Fribourg 2012, 72-73.

Mouquin 2012
E. Mouquin, «Dépôt ou dépotoir en contexte d'habitat? Un exemple de la villa de Morat/

Combette (Suisse)», *in:* L. Rivet (éd.), *SFECAG. Actes du Congrès de Poitiers, 17-20 mai 2012*, Marseille 2012, 591-601.

Mouquin 2015
E. Mouquin, «Les dépôts en fosse en contexte domestique: quelques exemples de la région d'Avenches», *in:* L. Rivet (éd.), *SFECAG. Actes du Congrès de Nyon, 14-17 mai 2015*, Marseille 2015, 141-146.

Olive 2011
C. Olive, *La faune de Morat/Combette*, Rapport interne non publié (SAEF), [Thonon-les-Bains, 2011].

Riha 1986
E. Riha, *Römisches Toilettgerät und medizinische Instrumente aus Augst und Kaiseraugst* (*Forschungen in Augst* 6), Augst 1986.

Ruoff 1986
E. Ruoff, «Kleininschriften», *in:* A. Hochuli-Gysel – A. Siegfried-Weiss – E. Ruoff – V. Schaltenbrand (Dir.), *Chur in römischer Zeit, Band I: Ausgrabungen Areal Dosch* (*Antiqua* 12), Basel 1986, 212-241.

Schillinger-Häfele 1977
U. Schillinger-Häfele, «Inschriften aus dem deutschen Anteil der germanischen Provinzen und des Treverergebietes sowie Rätiens und Noricums. Vierter Nachtrag zu CIL XIII und zweiter Nachtrag zu Fr. Vollmer, Inscriptiones Baivariae Romanae», *BRGK* 58.2, 1977, 447- 604.

Sylvestre 2011
R. Sylvestre, *Les graffiti sur céramique d'Estavayer-le-Gibloux*, Rapport interne non publié (SAEF), [Fribourg 2011].

Sylvestre 2012
R. Sylvestre, «Les *graffiti* sur céramique d'Avenches: premières observations», *in:* Fuchs *et al.* 2012, 25-43.

Sylvestre 2014
R. Sylvestre, «Graffiti auf Gefässkeramik», *in:* C. Schucany – I. Winet, *Schmiede – Heiligtum – Wassermühle. Cham-Hagendorn (Kanton Zug) in römischer Zeit. Grabungen 1944/45 und 2003/04* (*Antiqua* 52), Basel 2014, 251-266.

Sylvestre 2015a
R. Sylvestre, «Les graffiti sur céramique d'*Auenticum*/Avenches (ct. Vaud /CH) sous la loupe de la police scientifique», *in:* M. Scholz – M. Horster (Hrsg.), *Lesen und Schreiben in den römischen Provinzen. Schriftliche Kommunikation im Alltagsleben* (*RGZM Tagungen* 26), Akten des 2. Internationalen Kolloquiums von Ductus, 15.-17. Juni 2011, RGZM Mainz, Mainz 2015, 187-203.

Sylvestre 2015b
R. Sylvestre, «Les *graffiti* sur céramique à caractère religieux dans les Gaules et les Germanies: essai de taxinomie, *in:* L. Rivet (éd.), *SFECAG. Actes du Congrès de Nyon, 14-17 mai 2015*, Marseille 2015, 61-92.

Sylvestre 2016
R. Sylvestre, «Les *graffiti*», *in:* D. Paunier – Th. Luginbühl (dir.), *La villa romaine d'Orbe-Boscéaz. Genèse et devenir d'un grand domaine rural. Vol. 2: éléments et ornements architecturaux, mobiliers, synthèses* (*CAR* 162; *Urba* I), Lausanne 2016, 268-289.

Sylvestre 2017
R. Sylvestre, *Les* graffiti *sur céramique d'*Aventicum *(Avenches): Eléments de réflexion sur la population du* Caput Ciuitatis Heluetiorum (*Documents du Musée Romain d'Avenches* 28), Avenches 2017.

Sylvestre *et al.* 2010
R. Sylvestre – M. E. Fuchs – R. Frei-Stolba – F. Steiner – A. Lüthi – M. Krieger, «L'épigraphie mineure dans les sites suisses», *as.* 33.1, 2010, 2-18.

Vauthey/Garnerie-Peyrollaz 2004
P.-A. Vauthey – S. Garnerie-Peyrollaz, «Estavayer-le-Gibloux rattrapé par son passé. Grandeur et décadence des thermes staviacois», *CAF* 6, 2004, 168-201.

Von den Driesch 1976
A. Von den Driesch, *A guide to the measurement of animal bone from archaeological sites* (*Peabody Museum Bulletin* 1), Harvard 1976.

Wiblé/Cusanelli Bressenel 2012
F. Wiblé – L. Cusanelli Bressenel, «Les graffitis sur récipients en terre cuite en relation avec le culte de Mithra de *Forum Claudii Vallensium* (Martigny, VS)», *in:* Fuchs *et al.* 2012, 45-59.

Zwahlen 2007
R. Zwahlen, *Vicus Petinesca-Vorderberg. Die Ziehbrunnen* (*Petinesca* 4), Bern 2007.

Annexes

Annexe 1: tableau récapitulatif de la céramique

Catégorie	Forme	Type	NMI	Marque	Catalogue
TSGC	coupe	Walt. 79	1	Estampille: I[VSTI]M? *graffito*: +[---] ou deux croix	1
TSGC	coupe	Drag. 34	1		2
TSGC	coupe à piédestal	Drag. 50 (serv. A)	1		3
TSGE	assiette	Drag. 18/31	1		4
TSGE	coupe	Drag. 40	2		5, 6
TSGE	coupe	Drag. 42 var. (serv. D var.)	1		7
RAMAT	écuelle	ind.	(1)	*graffito* illisible	
RAMAT	gobelet	AV 89	1		8
RAMAT	pot	AV 78	1		9
RA	bol	AV 159	1		10
RA	gobelet	AV 48	2		11, 12
RA	gobelet	AV 89	1		13
RA	tonnelet	AV 10	1	*graffito?*	14
EIR	plat/écuelle	AV 283	1		15
EIR	plat/écuelle	AV 282/283	2		16, 17
PEI	bouteille	AV 19-20	1		18
MIC	bol à marli	AV 212	1		19
MIC	pot/gobelet	AV 81	1		20
CRU/MIC	cruche	AV 319	1		21
CRU/PCL	cruche/pichet	AV 343	1	*graffito* illisible	22
CRU/PCL	cruche?	ind.	0	*graffito*: [---]+IGIRNA+[---] ou [---]++GIIONA+[---]	
CRU/RA	cruche		(1)	*graffito* illisible	
AMP	amphore	Dr. 20	(1)		
MOR/PCL	mortier	cf. AV 375	1		23
PCL	bol à marli	AV 209	1		24
PCL	pot	ind.	(1)		
PCL	amphorisque	AV 400-401?	(1)		
TN	ind.	ind.	(1)		
PGR	pot	ind.	(1)		
Total			**31**		

Annexe 2: ostéométrie (selon Von den Driesch 1976)

Bd	largeur maximale de l'articulation distale
Bp	largeur maximale de l'articulation proximale
GL	longueur maximale
GLpe	longueur maximale de la moitié abaxiale
SD	diamètre transverse minimal de la diaphyse

Bœuf *(Bos taurus)*

phalange proximale postérieure

INV	secteur	décapage	GLpe	Bp	SD	Bd	
ELG-PC 2003/103-54	3	4 compl.	67.7	35.3	29.1	-	
ELG-PC 2003/103-55	3	6	65	35.15	27.55	31.4	pathologique

phalange mésiale antérieure

INV	secteur	décapage	GL	Bp	SD	Bd	
ELG-PC 2003/103-54	3	4 compl.	-	-	29.35	33.7	
ELG-PC 2003/103-54	3	4 compl.	-	-	27.6	29.65	
ELG-PC 2003/103-53	3	5	47.35	44.55	34.35	36	pathologique

phalange mésiale postérieure

INV	secteur	décapage	GL	Bp	SD	Bd
ELG-PC 2003/103-54	3	4 compl.	47.9	36.85	27.75	30.1

Porc *(Sus domesticus)*

métacarpe 4

INV	secteur	décapage	GL	Bp	Bd
ELG-PC 2003/103-54	3	4 compl.	81	-	17.9

Résumé/Zusammenfassung

Au début des années 2000, des interventions archéologiques à Estavayer-le-Gibloux ont touché les thermes de la villa romaine et la zone cultuelle voisine. Lors de ces fouilles, une fosse (St 103), contemporaine de la construction du bâtiment (dernier quart du IIe s. apr. J.-C.), a été découverte le long d'un mur.

Peu significative, la fosse n'a alors pas retenu l'attention. L'étude de son contenu quantitativement modeste a cependant livré plusieurs indices suggérant une vocation particulière.

On note en effet la présence de pièces en céramique ou en verre peu fréquentes et, pour certaines, bien conservées. De nombreux *graffiti* ont été mis en évidence et un objet isolé en métal s'ajoute à ces découvertes, ainsi que des restes fauniques assez variés.

Ces éléments, considérés dans leur ensemble, permettent de proposer l'hypothèse d'un repas collectif, pris dans les environs de la villa romaine. Quant à la raison de cette réunion, elle demeure hypothétique.

Anfang der 2000er Jahre stiess man bei archäologischen Interventionen in Estavayer-le-Gibloux auf die Thermenanlage einer römischen Villa sowie einen benachbarten Kultbezirk. Während der Grabungen kam entlang einer Mauer eine Grube (Str. 103) zum Vorschein, die in die gleiche Zeit datiert, wie die Errichtung des Gebäudes (letztes Viertel des 2. Jahrhunderts n.Chr.).

Während die Grube an sich keine Besonderheiten zeigte und folglich wenig Beachtung fand, erbrachte die Auswertung ihres Inhalts hingegen mehrere Hinweise auf eine besondere Funktion.

So fanden sich seltene und teilweise gut erhaltene Gefässformen aus Keramik und Glas. Auf ersteren waren mehrere *Graffiti* zu erkennen. Der Fundkomplex umfasst überdies ein einzelnes Metallobjekt sowie verschiedenste faunistische Reste.

Aus der Zusammenschau all dieser Elemente lässt sich die Hypothese eines gemeinschaftlichen Mahls ableiten, das im Umkreis der römerzeitlichen Villa stattgefunden haben muss. Über den Anlass, in dessen Rahmen sich diese Zusammenkunft abspielte, lässt sich hingegen nur spekulieren.